

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juillet 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9 et 10 juillet 2012**

**2012 DF 76** Modification des statuts de la Société anonyme d'exploitation du Palais Omnisport de Paris Bercy (12e).

**M. Bernard GAUDILLÈRE, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu l'article L. 1524-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil de surveillance de la SAEPOPB du 22 mai 2012 approuvant le projet de rapport du directoire et du conseil de surveillance à l'Assemblée générale extraordinaire qui sera amenée à statuer sur les statuts modifiés ;

Vu l'avis du conseil d'arrondissement du 12ème arrondissement en date du 2 juillet 2012 ;

Vu le projet de délibération en date du 26 juin 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'approuver le projet de statuts modifiés de la SAEPOPB ;

Sur le rapport présenté par M. Bernard GAUDILLÈRE, au nom de la 1ère commission ;

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris approuve le projet de statuts modifiés de la SAEPOPB, permettant une évolution de la gouvernance de la société vers une structure à conseil d'administration.

Article 2 : Les représentants de la Ville de Paris à l'Assemblée générale extraordinaire sont autorisés à voter la résolution concernant les statuts modifiés.